

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20151102_01

Séance du 2 novembre 2015

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 13

Date de la convocation :

23 octobre 2015

Date d'affichage :

9 novembre 2015

L'an deux mil quinze, le deux novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Claude PAGET, Jérôme BORNE, Anne-Marie MIVELLE (procuration à Florent SERRETTE), Nicolas GRIFFOND (Procuration donné à Claudine QUATREPOINT).

Mme Carmen VALLET été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Création de la commune nouvelle de Mignovillard

Le conseil municipal de Mignovillard,

VU le code général des collectivités territoriales et ses articles L. 2113 et suivants ;

VU la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales modifiée et notamment les articles 21 et suivants relatifs à la commune nouvelle ;

VU la loi n°2015-292 du 16 mars 2015 relative à « l'amélioration du régime des communes nouvelles » ;

VU la charte de la commune nouvelle adoptée par le conseil municipal de Communailles-en-Montagne en sa séance du 24 septembre 2015 et par le conseil municipal de Mignovillard en sa séance du 7 septembre 2015 ;

CONSIDÉRANT les liens passés et actuels entre les communes de Communailles-en-Montagne et Mignovillard, notamment à travers l'école, le centre périscolaire et l'assainissement ;

CONSIDÉRANT les échanges et les réunions de l'année 2015 entre les élus de Communailles-en-Montagne et Mignovillard et le souhait commun d'œuvre pour la création d'une commune nouvelle respectant les identités ;

CONSIDÉRANT la réunion du 21 mai 2015 en présence du sous-préfet de l'arrondissement de Lons-le-Saunier et des services de l'État et les informations obtenues sur les différents aspects de la création d'une commune nouvelle (ressources, fiscalité, administration, patrimoine, urbanisme, avantages financiers...);

CONSIDÉRANT la volonté des deux conseils municipaux d'associer les électeurs à travers une consultation sur le projet de création d'une commune nouvelle ;

CONSIDÉRANT le résultat favorable de la consultation des électeurs du dimanche 11 octobre 2015 dans les deux communes, où le « OUI » a totalisé plus de la moitié des suffrages exprimés ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création d'une commune nouvelle, par regroupement des communes de Communailles-en-Montagne et de Mignovillard, soit une population totale de 805 habitants, avec effectivité au 1^{er} janvier 2016 ;
- **DÉCIDE** que la commune nouvelle sera dénommée « Mignovillard », avec pour chef-lieu la mairie de Mignovillard (4 rue de Champagnole - 39250 Mignovillard)
- **DÉCIDE** que seule la commune historique de Communailles-en-Montagne sera commune déléguée, avec son maire délégué et son adjoint au maire délégué, et dont le siège sera situé à la mairie annexe de Communailles-en-Montagne (20 rue de la Mairie - Communailles-en-Montagne - 39250 Mignovillard) ;
- **DÉCIDE** que le conseil municipal de la commune nouvelle sera composé jusqu'au prochain renouvellement général, de l'ensemble des conseillers municipaux des deux communes historiques ;
- **DÉCIDE** que le lissage pour la convergence des taux communaux de fiscalité directe locale sera opéré sur une période de 12 ans, à compter de 2017, en application des dispositions de l'article 1638 du code général des impôts ;

- **DÉCIDE** de créer un centre communal d'action sociale (CCAS) pour la commune nouvelle ;
- **RAPPELLE** les engagements réciproques pris par les élus dans la charte de la commune nouvelle ;
- **DEMANDE** à M. le Préfet du Jura de prendre un arrêté préfectoral pour entériner la création de la commune nouvelle de Mignovillard au 1^{er} janvier 2016.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

Florent SERRETTE